



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

financement

Question écrite n° 62111

Texte de la question

M. Alain Moyne-Bressand attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'inquiétude persistante des Français concernant l'avenir de notre système de retraites. D'un sondage réalisé par l'IFOP les 12 et 13 avril 2001, il ressort que ce dossier est considéré comme prioritaire par nos concitoyens. Ce constat apporte, s'il le fallait, la preuve que le Gouvernement n'a pris aucune mesure efficace pour garantir durablement le niveau des pensions. Certes, la décision de créer un fonds de réserve allait relativement dans le bon sens, même si elle était notoirement insuffisante pour régler un problème de financement de plus en plus crucial au fil du temps. Il est à craindre aujourd'hui que ce fonds de réserve devienne rapidement inopérant pour deux raisons : d'une part il est faiblement et sporadiquement alimenté, d'autre part, ses crédits seraient d'ores et déjà affectés à une utilisation autre que celle prévue initialement. Ainsi, ils serviraient au Gouvernement pour financer la mise en place des 35 heures et pour régler la dette accumulée par l'Etat à l'égard des régimes complémentaires de l'AGIRC et de l'ARRCO. Il souhaite donc connaître avec précision le montant des crédits versés au fonds de réserve depuis sa création et le reliquat disponible après ces prélèvements indus. Il souhaite également savoir si le Gouvernement a l'intention de mettre un terme à ces agissements qui doivent vigoureusement être dénoncés et condamnés.

Données clés

Auteur : [M. Alain Moyne-Bressand](#)

Circonscription : Isère (6^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62111

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 juin 2001, page 3344